

Lisez ici nos CGV

CONDITIONS GENERALES

1. Réservation de soins esthétiques
2. Enceinte ? Un traitement médical en cours ?
3. Tarifs
4. Non présentation au rendez-vous

«KALIMRA se réserve la possibilité de modifier les présentes conditions générales citées ci-dessous.

Dans ce cas, les conditions générales applicables seront celles en vigueur au moment de la consultation.

Les modelages et soins de bien-être contribuent à l'harmonie et à la relaxation du corps. Ils ne peuvent en aucun cas remplacer des massages médicaux ou un suivi médical en cas de problème de santé conformément à la loi du 30 avril 1946 au décret 60665 du 4 juillet 1960 à l'article L489 du code de santé publique et au décret n° 96-879 du 8 octobre 1996, ces soins ne relèvent donc pas du domaine médical ou de la kinésithérapie mais de techniques de bien-être non sexuelles.

Si vous êtes enceinte, pensez à demander un certificat médical à votre médecin obstétricien pour votre rendez-vous que vous pourrez prendre à partir de votre troisième mois de grossesse.

Si vous souffrez de problèmes de santé (troubles circulatoires, cardiaques, respiratoires, allergies, etc.), nous vous remercions de bien vouloir nous en informer, certains de nos soins pourraient être contre-indiqués.

En dehors des offres promotionnelles particulières, les tarifs applicables sont ceux figurant sur le site internet en vigueur à la date d'achat.

Pour tout autre achat, les tarifs sont ceux applicables à la date des soins. Tout achat quel que soit son origine, est payable en euros uniquement.

KALIMRA se réserve le droit de modifier les prix de ses prestations.

Suite à une réservation de soins esthétiques, KALIMRA vous demande de bien vouloir respecter le jour et horaires retenus ensemble.

Pour les esthéticiennes, le temps de service commence à l'heure réservée.

Tout retard correspond à un temps d'attente qui sera compté dans son temps de service ce qui lui donne le droit d'écourter le temps consacré au soin réservé proportionnellement au retard constaté, sans avertissement préalable et en cas de non-présentation au rendez-vous, passé un délai d'une heure, nous considérons la prestation comme annulée **MAIS FAITE**. Et vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement ni même un report de rendez-vous si la prestation a été réglée avant, cas contraire si la prestation n'est pas réglée une facture vous sera envoyée de la prestation. **Vous serez donc dans l'obligation de régler votre créneau prochain.**

Si l'attente se prolonge au-delà d'une heure, et ceci sans avertissement préalable, le rendez-vous est considéré comme annulé. La facturation reste néanmoins effective. Si nous vous contactons par téléphone pour nous assurer de votre venue et que vous nous informez d'un oubli ou d'une annulation celui-ci sera considéré comme honoré également.

5. Annulation de rendez-vous

Rendez-vous pris par téléphone, sur place, ou messagerie courriel (sms, ou email) :

Tout soin décommandé doit être annulé 48h à l'avance (jours ouvrés et horaire convenable d'ouverture soit 9H à 19H n'inclus pas les jours fériés, les dimanches ou les annulations par sms après 19H ou... 22heures).

Pour tout rendez-vous annulé passé ce délai, si vous obtenez un nouveau rendez-vous dans les 30 jours calendaires suivants, le montant de votre prestation sera majoré de 15%.

Offre internet

Tout soin décommandé doit être annulé 48h à l'avance (jours ouvrés). A défaut, le rendez-vous est considéré comme honoré et le bon consommé. Dans ce cas le(la) client(e) ne pourra prendre une seconde réservation au sein de l'établissement sans règlement supplémentaire. **Nos prestations se règlent sur place par chèque ou espèce ou par virement 72heures avant. Nous rappelons que l'association n'est pas détentrice du système carte bleu.**

**A savoir : Les règlements par chèque doivent être minimum de 21€
Les règlements participatifs de 1€ se font uniquement en espèces**

A SAVOIR : Un rendez-vous non-honoré est une perte financière considérable pour l'entreprise. Pour cela, nous vous informons de nos conditions.

1 – RDV annulé ou non honoré de dernière minute :
Impossible d'attribuer le rendez-vous à un autre client.

L'annulation de dernière minute ne compense pas la perte financière. Nous devons tout de même payer nos employés pour les heures passées à attendre. Finalement, un rendez-vous non-honoré est synonyme de frustration, de manque à gagner et de temps de travail gâché.

7. Bon cadeau ou Bon groupeon..

Un bon cadeau est nominatif et ne peut être ni cédé, ni revendu à un tiers. Les personnes bénéficiant d'un bon cadeau doivent présenter ce dernier le jour du soin, dans le cas contraire la prestation lui sera facturée, les bons cadeaux ne sont ni remboursables, ni échangeables. Les bons cadeaux sont valables 6 mois à partir de la date d'achat et doivent être payés en totalité.

LES FORFAITS ESTHETIQUE OU AUTRES : Les forfaits doivent être réglés en totalité le jour de la prise de rendez-vous. Pour les paiements en plusieurs fois il vous faudra remettre les chèques qui seront prélevés mensuellement assurez-vous que votre banque ne rejette pas les chèques.

8. Droit de rétractation

9. Objets personnels

10. Droit applicable litiges

KALIMRA accorde au client un délai de rétractation de 7 jours calendaire pour annuler une Réservation de soin esthétique (forfait, bons cadeaux) sauf si la prestation a été réalisée pendant ce délai de 7 jours.

Ce délai court à compter du jour de l'achat du soin esthétique (forfait, bons cadeaux par kalimra ou son partenaire uniquement. Les bons groupon ne rentre pas dans le cas la)
Toute rétractation doit faire l'objet d'un courrier recommandé envoyé à : DELTA INFINI
246 RUE DES CANESTEU 13300 SALON DE PROVENCE.

KALIMRA décline toute responsabilité de perte ou vol d'effets personnels dans l'enceinte des lieux d'accueil.

Nous vous recommandons de prendre soin de vos objets de valeur, l'établissement ne pourra être tenu responsable des objets oubliés.

Le présent CGV respecte la loi française.

La langue du présent CGV est la langue française.

11. Mentions légales

NOM COMMERCIALE | KALIMRA |Raison sociale centre KALIMRA| SIREN :

L'association Kalimra, déclarée auprès de la prefecture de Metz Lorraine sous le numero

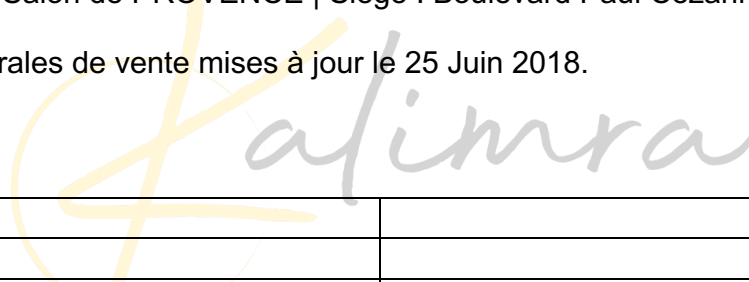
D61010708499. Dont le siege social est situé à Metz 57000. Representant et secrétaire :

Monsieur Bora et madame El Mansouri DA : 901564237. Lieu d'accueil 246 rue des

canesteu 13300 Salon de PROVENCE | Siege : Boulevard Paul Cezanne 13300 Salon

de Provence

Conditions générales de vente mises à jour le 25 Juin 2018.



Nom	
Prénom	
J'accepte les conditions CGV	
Je m'engage et respecte les modalités sur l'année de mon adhésion	

SIGNATURE DE L'ADHERENT :	
MENTION : Bon pour lecture et accord :	